

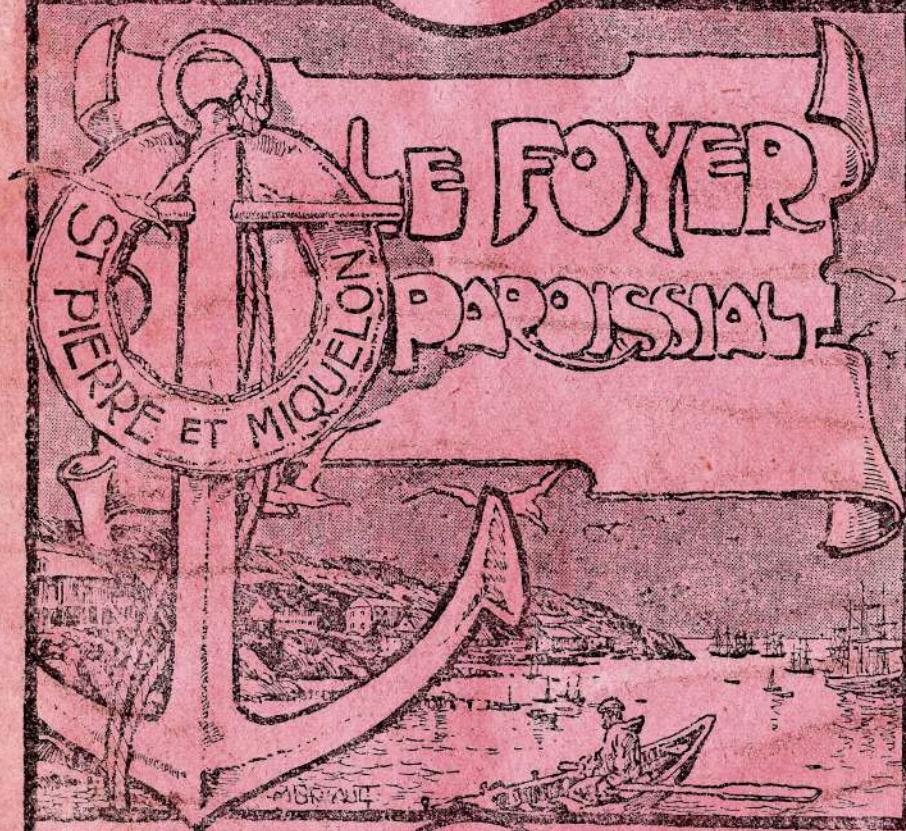
Dépôt légal
à Paris le 28 juillet 1928
Le Gérant *Le Cardinal*



Bulletin mensuel
5^{me} Année
N^o 55



JUILLET
AOUT.
1928



ABONNEMENT

(servi par la Poste)

France	10 fr.
Etranger	12 fr.



ADMINISTRATION

Au Presbytère
de Saint-Pierre.



DEMANDEZ chez votre épicer
Le Tobin's Tea
le meilleur
le meilleur marché.



DEMANDEZ aussi
le plus économique
des Cafés décaféinés

Le Old Colony



POSTES DE RADIO

Léon BRIAND
ST-PIERRE & MIQUELON

Dépôt de Journaux
des Messageries Hachette
Toutes Revues Scientifiques et Littéraires
Journaux de Modes Français et Etrangers
Librairie - Papeterie

Produits et Appareils « KODAK »

HAUT-PARLEURS

DIFFUSEURS

PIÈCES DÉTACHÉES
DUCRETET - PATHÉ
RADIO L. L. - VITUS

C.P. Chartier et Cie,
Vins et Spiritueux.

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière



Aux Abonnés du « FOYER PAROISSIAL »

Nous prions nos Chers Abonnés de nous envoyer au plus tôt le montant de leur abonnement pour la présente année 1928, *au cas où ils ne l'auraient pas encore fait.*

Inutile de dire qu'ils nous rendraient service, en nous permettant de continuer, dans des conditions pas trop onéreuses, la publication de ce modeste périodique.

Et si l'un ou l'autre avait l'intention de cesser son abonnement, nous osons lui demander de nous en aviser en nous retournant le présent N°, avec la mention : *Refusé.*

St-Pierre, 5 juillet 1928.

L^e Foyer Paroissial.



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

Produits Liébig
VIANDOX

Corned Beef - Le Gaucho et Suda
Tripes - Cassoulet
Paté de foie pur porc
P. LE TIEC, seul concessionnaire.

Jus de Raisins
Rafai chissant tonique
En vente partout
Concessionnaire
Mm Leeroux - Deschamps

Une Maison est à vendre
Rue Sadi-Carnot
S'adresser à Mme Vve Calvairac.

A Louer

A Louer

Périodiques recommandés

LA CROIX (Quotid.) -- LA CROIX DU DIMANCHE. -- LA CROIX DES JEUNES GENS. -- LA VIE CATHOLIQUE (hebdom.) -- LE PÉLERIN (hebdom.) -- LE NOËL pour jeunes Filles), -- BERNADETTE (pour Fillettes).

En vente chez M. Gloanec, -- Mme Vve Andrieux, --
M. Albert Briand, -- M. Pierre Le Tiec, -- Mme Vve Gervain.
Pour tous renseignements, s'adresser au Foyer paroissial.

SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

R- C. BORDEAUX 25. 56 A

ENGLISH SPOKEN

SE HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG : PYRÉNOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX

HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14
TÉLÉPH. 45.50

**A. LAFARGOUETTE
PROPRIÉTAIRE**

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE

CHAUFFAGE CENTRAL

TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES



Calendrier du Mois d'Août 1928

N. B. — Les réunions d'OEuvres au Foyer paroissial, dans les locaux qui leurs sont affectés, sont suspendues pendant les vacances scolaires.

2 Jeudi. — 1^{er} du mois. — St Alphonse de Ligori, év., conf. et doct. — Le soir, à 8 h., *Heure Sainte* pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

3 Vendredi. — 1^{er} du mois. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., Office en l'honneur du Sacré-Cœur.

4 Samedi. — 1^{er} du mois. — S. Dominique, conf. — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

5 Dimanche. — 1^{er} du mois. — Le Saint Sacrement sera exposé pendant la grand'messe et les vêpres. Après les vêpres, procession mensuelle.

N. B. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

6 Lundi. — Transfiguration de N.-S. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

14 Mardi. 2^{me} du mois. — Vigile de l'Assomption (*jeûne et abstinençe*). — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

15 Mercredi. — ASSOMPTION. — FÊTE PATRONALE DE LA FRANCE. — Anniversaire du couronnement de la statue de St-Joseph à St-Pierre. — Messes à 6 h. et à 7 h. 1/2. — A 10 h., Messe pontificale à l'intention de tous les Fidèles de la Colonie. — L'après-midi, à 2 h., vêpres suivies de la procession traditionnelle et bénédiction du T. S. Sacrement.

N. B. — La réunion des Mères chrétiennes est renvoyée au 22 de ce mois.

16 Jeudi. — S. Joachim, père de la Ste Vierge.

19 Dimanche. 3^{me} du mois. — A la messe de 7 h. 1/2, com. mens. des jeunes filles.

22 Mercredi. — Octave de l'Assomption. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Le soir, à 8 h., Office.

24 Vendredi. — S. Barthélemy, apôtre. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

25 Samedi. — Fête du Très Saint Cœur de Marie. — A 7 h., messe et comm. mens. des Enf. de Marie. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies et salut.

26 Dimanche. — 4^{me} du mois. — Solennité du T. S. Cœur de Marie. — A 7 h. 1/2 comm. mens. des garçons.



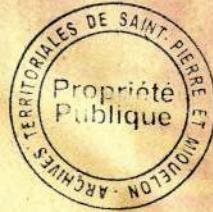
Un souvenir à conserver.

Il reste plusieurs collections du *Foyer paroissial* des années parues, soit : 1924, 1925, 1926 et 1927.

Dans plus d'une famille, on serait sans doute heureux d'avoir ces pages, de les garder, de les relire, puisqu'elles font revivre des choses d'un passé connu et souvent aimé.

Prix de la collection d'une année : 6 fr. — Les 4 années : 20 fr.

S'adresser au Foyer.



Actes paroissiaux du 15 Juin au 15 Juillet 1928

BAPTÊMES. — Ont été baptisés et sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise :

Le 17 juin : JANVIER, Francine-Marie-Angèle. Parrain : François Trédan ; marraine : Marie-Louise Chardron. — *Le 18 juin* : DOUSSIN, Jean-William. Parrain : Joseph Amestoy ; marraine : Madeleine Riggs. — *Le 24 juin* : BLIN, Maurice-Jacques-Yves-Louis. Parrain : Yves Nicolas ; marraine : Marie Nicolas. — *Le 7 juillet* : TRIFOL, Gabriel-Francis. Parrain : Gabriel Planté ; marraine : Bernadette Apestéguy. — *Le 12 juillet* : FITZPATRICK, Rita-Marie-Marthe. Parrain : Charles Téletchéa ; marraine : Thérèse Talguen. — YACKMANN, Charles-Fernand. Parrain : Fernand Lespagnol ; marraine : Georgette Audoux. — GAUTIER, Victor-Paul. Parrain : Paul Poulain ; marraine : Emilie Hiribourou.

MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage :

Le 21 juin : BRIAND, André-Louis, et HUTTON Marie-Azelma.

SEPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne en attendant la résurrection des corps :

Le 18 juin : LELORIEUX, Victor-Dominique, 79 ans. — BUSNOT, Eugène-Constant-Marie, 49 ans. — *Le 20 juin* : SAVOURÉ, Marguerite-Joséphine, 73 ans. — *Le 22 juin* : JAQUÉ, Agousta-Miranda, marin portugais. — *Le 7 juillet* : Vve Victor Aline Marie, née Chartier, 71 ans. — *Le 11 juillet* : CORBÉ, Jean, 20 ans. — *Le 12 juillet* : HAMEL, Pierre-Paul-Albert, 72 ans.

A NOS ABONNÉS.

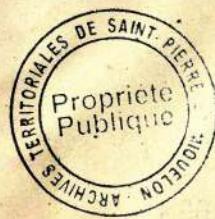
Prise de nous aviser sans retard des changements de domicile, afin que le *F. P.* ne subisse pas de retard dans la distribution.

Quand il y a lieu de faire une nouvelle adresse, ils voudront bien envoyer *1 franc* pour frais d'impression.

AU PAYS DE LA MODE.

Madame, entrant dans un magasin, au commis : — Montrez-moi, je vous prie, cette robe qui est en vitrine.

Le commis. — Ce n'est pas une robe, Madame, c'est un abat-jour.



La Bonne Page

31. — LES CARACTÈRES DISTINCTIFS DE L'ÉGLISE (Suite).

LA véritable Eglise est reconnaissable à des notes ou caractères distinctifs. Son Fondateur a voulu qu'elle soit :

- *Une*, et non divisée en sectes diverses, opposées et ennemis ;
- *Apostolique*, car c'est aux Apôtres et à leurs successeurs légitimes qu'il l'a confiée ;
- *Sainte*, et pourvue de tous les moyens de sanctification, car son but unique est de conduire les hommes à DIEU ;
- *Catholique* ou universelle, car il est venu pour tous.

Or, **seule**, l'**Eglise de Rome**, dont le chef est le **Pape**, réunit ces quatre caractères. Qu'on la compare, par exemple, avec les diverses Eglises dissidentes. Non seulement ces Eglises n'ont pas d'Unité, mais on peut dire qu'il y a autant de sortes de Protestantismes qu'il y a de protestants. Elles n'ont pas la Sainteté, car elles ont commencé par la révolte contre l'autorité légitime. Elles n'ont pas la Catholicité, puisque chacune ne compte qu'un assez petit nombre d'adhérents et que les plus anciennes ne remontent qu'au xvi^e siècle. Elles n'ont pas d'origine Apostolique, puisqu'elles ont visiblement commencé, les unes, en Allemagne, avec le moine Luther, les autres en Angleterre, avec le roi Henri VIII, les autres en France et en Suisse, avec Calvin, etc.

« Un seul troupeau, un seul pasteur », avait dit JÉSUS-CHRIST. Est-il possible de trouver une révolte plus évidente contre cette grande parole que la division actuelle de la Société chrétienne en sectes divergentes, dont, en dehors de l'Église catholique, l'une nie ce que l'autre affirme ?

« Un seul troupeau, un seul pasteur ! » Quand donc se réalisera cette volonté du Sauveur ?

Nous en sommes loin, hélas ! Et cependant, nul n'a le droit d'être indifférent en religion, par la simple raison que DIEU ne l'est pas et ne peut pas l'être. Et si lui-même a pris la peine de nous indiquer la voie que nous devons suivre pour arriver jusqu'à lui, n'est-ce pas lui faire la plus grande des injures que de rester insensible à son appel ?...

Aussi a-t-on dit justement que « hors de l'Église il n'y a point de salut ». Cette parole, néanmoins, doit être entendue dans son sens exact.

Outre les membres visibles du *corps* de l'Église catholique, il est des



hommes bien disposés et de bonne foi, dans les pays d'hérésie, de schisme et d'infidélité, qui peuvent appartenir à son âme. Ceux-ci sont connus de Dieu seul, et personne n'a le droit de limiter ses miséricordes.

« Il faut tenir pour certain, a écrit Pie IX, que ceux qui ignorent la vraie Religion, sans que ce soit par leur faute, ne peuvent porter aux yeux du Seigneur la responsabilité de cette situation. Maintenant, qui aura la prétention de fixer les limites de cette ignorance, suivant la nature et la variété des peuples, des pays des esprits et de tant d'autres circonstances? Lorsque, délivrés des liens de ce corps, nous verrons Dieu tel qu'il est, nous comprendrons par quelle étroite et magnifique union sont reliées la miséricorde et la justice divines... Mais l'ordre de la grâce céleste ne feront jamais défaut à ceux qui, d'un cœur sincère, veulent être régénérés par cette lumière et le demandent. »

Cette condition unique de l'Église catholique est la raison de ce qu'on appelle parfois son intransigeance.

Elle ne peut, en effet, accepter d'autre constitution que celle qui lui a été donnée par Jésus-Christ et les Apôtres, tandis que les Eglises protestantes et schismatiques ont la liberté, qu'elles ont prise, de s'organiser comme elles l'entendent.

L'Église catholique ne peut adopter d'autres doctrines que celles qu'elle trouve dans le Dépôt de la Foi dont elle est chargée (et qui d'ailleurs ne renferme rien de contraire à aucune vérité philosophique ou scientifique démontrée). Pour un Catholique, la vérité est une et les erreurs sont multiples. Pour un Protestant, au contraire, les vérités religieuses, dépendant de la libre interprétation des Ecritures, sont aussi variables que les esprits et les consciences. (1)

L'Église ne peut non plus modifier sa Règle morale. — Tout ce qui lui est permis, c'est, comme on l'a dit, d'adapter les règlements secondaires de la Discipline et du Culte aux temps, aux pays et aux circonstances. Elle l'a toujours fait, et c'est ce qui a donné lieu, notamment, aux divers rites, cérémonies et observances des Eglises latine, grecque, syriaque, copte, arménienne, arabe, slavonne, etc., qui toutes sont catholiques. C'est la variété dans l'Unité.

(A suivre)

MGR LE ROY

(1) Les Sectes « protestantes » ne sont, en effet, composées que des personnes qui « protestent », les unes contre un point, les autres contre un autre, de la Doctrine reçue et professée par l'Église catholique.



Après la Communion solennelle

Parents chrétiens, écoutez :

Vous avez des enfants. Vos prêtres s'y sont intéressés ; ils ont travaillé à leur formation morale, semaine par semaine, avec quelles difficultés et aussi quelle obstination !... Ils les ont fait émerger de leur banalité et de leur égoïsme.

Ils ont éveillé leur conscience.

Ils ont dressé devant eux l'idéal religieux, depuis toujours en honneur à Saint-Pierre.

Avec la grâce de Dieu, ils ont réussi à les transformer, à les rendre meilleurs. Cela, vous l'avez constaté, surtout lorsque, la joie au cœur, vous les avez accompagnés à la Sainte Table.

Ces jours-là, en particulier, comme vous aviez raison de les trouver spendides, dans leur beauté morale !

A présent, il ne s'agit pas, certes, de leur couper les ponts ou seulement de faire plus rares, pour eux, les rapports avec le prêtre.

C'est pour cela, parents chrétiens, je vous demande : Qu'allez-vous faire ?

Vous exposeriez-vous à vouer certainement à la mort des germes précieux déposés dans l'âme de vos enfants, germes qui ne sont pas encore assez forts pour affronter les périls de la liberté ?

Oublieriez-vous que la période de 12 à 16 ans est la plus dangereuse dans l'éducation d'un enfant, parce que c'est le *passage du passif à l'actif* ?

Nous avons donné à vos enfants du catéchisme, avec des mots enfantins, des comparaisons naïves et une sensibilité qui convenait à leur âge.

Maintenant ils vont devenir des adolescents. La religion reçue, ils vont se l'assimiler, chacun va la faire *sienne*. Evolution dangereuse !... Période critique où il faut que le prêtre soit là pour présenter la religion sous une forme plus profonde..., pour l'habiller dans des comparaisons plus adaptées..., pour montrer qu'elle n'est pas seulement une tendresse, mais une vérité aussi nécessaire que celle du soleil, et une indispensable force.

Si le prêtre n'est pas là..., si l'adolescent reste seul devant le balbutiement initial du catéchisme..., s'il n'a dans sa mémoire que les comparaisons premières, il en conclura que la religion n'est que cela..., c'est-à-dire quelque chose comme les contes enfantins qui charmèrent l'éveil de son imagination, mais qui n'existent plus pour sa raison.

De là à la rejeter, cette religion, comme on rejette ses dents de lait..., à la mettre, avec son brassard et ses images, dans un tiroir qu'il n'ouvrira



jamais plus, il n'y a qu'un pas. La Communion solennelle ne sera suivie que de rares communions. Bientôt, souvent, il n'y en aura plus du tout.

Parents chrétiens, dites : Est-ce cela que vous voulez ?

Si c'est cela, alors, mettez-vous franchement en présence de ce qui ne manquera pas d'arriver, et prenez vos responsabilités.

Il arrivera ceci : C'est que vous enverrez votre enfant à la terrible bataille de la vie, comme un pauvre et infortuné soldat qui n'a plus d'armes, plus de cartouches.

Votre enfant est « gentil » aujourd'hui ?... — c'est entendu ; mais c'est beaucoup parce qu'il aimait et vivait la doctrine chrétienne, reçue à l'école chrétienne, au catéchisme.

Mais demain ?..

Demain ? — Ce seront les passions, toutes les passions !..

Demain ? — Ce seront les fréquentations suspectes !..

Demain ? — Ce sera la rue... jusque dans le tard !..

Demain ? — Ce sera l'avenir compromis... la vie gâchée... Ce seront des larmes amères.. et le reste !

Et cela ne vous épouvanterait pas pour votre enfant, pour vos enfants dont vous avez la mission de faire des chrétiens ?

Si vous laissez supprimer à vos enfants le catéchisme...

S'ils ne vont pas à la messe, chaque dimanche, refaire leur plein d'essence religieuse...

S'ils perdent le contact avec le prêtre, ami sûr et désintéressé..., si les grandes vérités s'éteignent peu à peu en leur âme, que feront-ils à l'heure terrible des assauts... ? Que feront-ils à ces moments où toute la religion n'est pas de trop pour empêcher ses fidèles de tomber, ou pour les relever ?

Plus d'un de ces jeunes gens, plus d'une de ces jeunes filles ont fait cette douloureuse confidence : « Si j'étais resté fidèle au prêtre, à mon devoir religieux, je ne serais pas roulé si bas !..

Parents chrétiens, envisagez-vous la possibilité que votre fille, votre fils surtout, roule bas... très bas... ?

Concluons, Parents chrétiens, que vous tiendrez bon, avec vos enfants, pour que le dimanche ils ne manquent jamais la messe, qu'ils assistent au catéchisme de persévérance, se confessent et communient souvent, et fréquentent les Oeuvres paroissiales.



Echos du Mois

(DU 15 JUIN AU 15 JUILLET 1928)

Port de Saint-Pierre. — Les entrées, du 15 juin au 15 juillet ont été de 32 vapeurs et de 72 voiliers.



Un coin de Saint-Pierre. — Voici la procession annuelle de la Fête-Dieu, place Clotilde, en bordure de la rue de l'Hôpital. Elle s'est arrêtée au reposoir des Religieuses. Celui-ci, d'ordinaire, est grandiose. Plusieurs hommes de Saint-Pierre, les mêmes, depuis des années, se font un pieux devoir d'aider à l'élever. Le cliché fait voir la chapelle des Sœurs dans la cour du Pensionnat.

Echos de fête. — Le dimanche 17 juin, a eu lieu toute une série de belles cérémonies religieuses.

A 7 h. 1/2, une longue procession d'enfants, les petites filles en costume blanc, les garçons avec un brassard, sortaient de la grande salle du Pensionnat et se rendaient à l'église, au chant de cantiques. Messe de la Communion solennelle. A l'évangile, Monseigneur a précisé le sens de la cérémonie elle marque le grand tournant dans la vie de ces jeunes chrétiens, en ce jour où ils vont être confirmés et où ils feront publiquement leur profession de foi catholique. Les enfants ont été admis à communier dans le sanctuaire où, par groupe de quatre, ils se sont agenouillés sur des prie-Dieu, pendant que la chorale des Enfants de Marie faisait entendre le beau cantique : **L'ANGE DE L'AME.**

A 10 h., Messe dite de la Confirmation. Après le dernier évangile, Monseigneur a rappelé ce qui se passe dans l'âme du Confirmé, quand il reçoit l'abondance des dons du Saint-Esprit, — dons qu'il s'agit de garder et de cultiver par la fidélité à la grâce. Puis se sont déroulés les rites si expressifs de ce Sacrement, avec l'imposition des mains du Prélat, l'onction du Saint-Chrême et le léger soufflet donné au Confirmé.



Voici les noms des enfants qui ont pris part à la Communion solennelle et reçu le Sacrement de Confirmation :

Du Collège St-Christophe : Jean Casamayor, Joseph Cormier, Marcel Dagort, Auguste Dérouet, Christian Favereau, Fernand Goupilliére, Joseph Hebditch, Maurice Jouquand, Jean Lefèvre, Léon Lemaine, Charles Lemoine, Jean Lévêque, Francis Lissaraga, Noël Poulard, Charles Roblot, Francis Téléchéa, Giuseppe Zangare. — Robert Lespagnol.

De l'Ecole communale : Gérard Briand, Jean-Baptiste Lafitte, Raymond Lauzun, Jean Lebars, Georges Mahé, Jean Roulet.

Du Pensionnat St-Joseph : Marie Colombani, Thérèse Gauvain, Madeleine Gélos, Marguerite Girardin, Marie Guillaume, Marie Lebailly, Emilie Olarsola, Jeanne Pinaquy, Emilienne Portais.

De l'Ecole Ste-Croisine : Léone Apstéguy, Suzanne Audoux, Madeleine Bouget, Andrée Cantaloup, Marie Champdoizeau, Marguerite Heudes, Bernadette Iza, Jeanne Langlois, Jeanne Larralde, Elisabeth Lefèvre, Marie Madé, Jeanne Mahé, Andrée Perrin, Renée Poirier, Noëlla Poulard, Lucienne Urdanabia.

De l'Ecole communale : Anita Arrosaména, Marie-Gabrielle Vigneau.

Ajoutons que M. et Mme Léonce Marsoliau avaient bien voulu accepter la fonction de parrain et de marraine des nouveaux Confirmés.

A 2 h. 1/2, après les vêpres, a eu lieu le renouvellement des promesses du baptême. Cette cérémonie a revêtu un caractère de solennité plus grande du fait qu'elle est venue s'ajouter comme un complément au Sacrement de Confirmation. Une vibrante allocution du R. P. Poisson, prédicateur de la retraite préparatoire, a souligné l'importance de la profession de foi chrétienne faite aujourd'hui par les enfants ; et parmi les moyens d'assurer la persévérence, il leur a rappelé la piété filiale envers Marie.

Après la consécration à la Sainte Vierge, la procession du T. S. Sacrement s'est organisée. Cette fois c'a été le « grand parcours », par la rue Sèze, le quai de la Roncière (reposoir), la rue Lamentin, la rue Sadi-Carnot (reposoir), la rue des Miquelonais, la rue Nielly (reposoir), la rue du Bara-choix (reposoir), et la rue Félix. Les quatre reposoirs, chacun on ne peut plus gracieux dans son genre, ont été préparés par des familles où le dévouement pour Jésus Eucharistie est de tradition déjà ancienne. Tout s'est passé avec piété ; et les Anglais et les Terreneuviens protestants ont pu constater que les Saint-Pierrais savent bien faire les choses quand il s'agit du Bon Dieu. Au retour à l'église, après une dernière bénédiction, Monseigneur a dit sa grande satisfaction au sujet de la façon dont les processions cette année encore, se sont faites ; et il a remercié tous ceux qui, à quelque titre que ce fût, avaient contribué à rehausser l'éclat de cette solennité Eucharistique.



N. B. — Le matin, vers 8 heures, le temps paraissait douteux ; il y a même eu de la pluie ; mais dès 9 h., le soleil s'est mis de la partie, et la journée a été splendide.

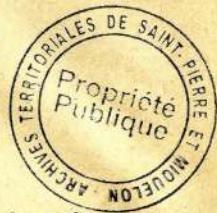
Chronique sportive. — Le mardi 19 juin, a eu lieu un match de football entre l'Association sportive Saint-Pierraise et les marins de l'*« Edouard Jéramec »* bateau du Câble français.

Dès le coup d'envoi, donné à 18 h. 3/4, les Saint-Pierrais (maillots blancs) partent à l'attaque. Veulent-ils renouveler leur victoire de l'an dernier ? Les marins (maillots bleus) ne l'entendent pas ainsi ; ils se démènent vigoureusement, le gardien de but surtout, qui a des arrêts réussis. Cependant, malgré les progrès qu'ils ont réalisés, malgré leur entrain qui fait un jeu très animé, quoique un peu désorganisé, les bleus voient la balle rentrer dans leurs buts après 30 minutes de jeu.

A la reprise, les blancs continuent à bombarder les buts du *« Jéramec »*. Ils vont réussir une deuxième fois sur arrêt malchanceux du *goal keeper*, puis une troisième, d'un *shot* imparable. Les bleus ne perdent pas courage ; ils font même des incursions menaçantes dans le camp adverse, mais la défense Saint-Pierraise ne laisse rien passer et la fin est sifflée sur le score de 3 à 0 en faveur de l'A. S. S. P.

Au Foyer paroissial. — Mercredi soir, 20 juin, à 8 h. 1/2, M. le Capitaine de Corvette Beaugé, ancien Commandant du navire-hôpital *« Ste-Jeanne-d'Arc »*, a fait une conférence très applaudie sur la pêche dans la région des bancs. La sympathie dont jouit le conférencier à Saint-Pierre et l'intérêt du sujet traité avaient fait salle comble. Il a été question de l'hydrologie des bancs, de leur faune et en particulier de la morue, des lieux de pêche, de la manière dont la pêche est pratiquée à bord des chalutiers et des voiliers, etc. Puis des remarques sur l'avenir économique de Saint-Pierre, lequel, affirme le conférencier, est lié au développement d'un outillage plus perfectionné du port. Trois grandes cartes ont permis de mieux suivre les démonstrations ; et des projections relatives à la pêche les ont vivement illustrées.

— Une autre conférence a eu lieu lundi, 2 juillet, sur la question du *Prayer Book*, qui jette actuellement le trouble dans l'Eglise d'Angleterre. Le Père Cardinal, qui vient de voir cela de près, ayant passé plusieurs mois dans les environs de Londres, a fait un exposé très clair de la situation où l'on peut constater une vive inquiétude religieuse dans les âmes. Il a fait ressortir la tendance très marquée de rapprochement vers l'Eglise catholique, centre de l'Unité ; mais ce qui frappe, c'est de voir comment, après les évêques et les pasteurs, les laïques discutent au Parlement pour fixer des points de doctrine religieuse. Pour terminer, un rapide voyage par cinéma, à Rome, siège de la Catholicité.



A l'Hospice. — C'a été fête, le jeudi 28 juin, pour les pensionnaires de l'hospice. Le matin, à 6 h., Monseigneur a inauguré la gracieuse petite chapelle, où Notre-Seigneur résidera dorénavant dans le tabernacle. La présence du Bon Dieu rendra la vie plus douce, et aidera à mieux préparer l'avenir...

Dans nos Ecoles. — Les examens de fin d'année scolaire pour les élèves du Collège St-Christophe, du Pensionnat et de l'Ecole Ste-Croisine, en vue de l'obtention du « Certificat d'Etudes de l'Enseignement libre », ont eu lieu les derniers jours de juin. Les candidats, au nombre de 33, avaient été convoqués dans les locaux de St-Christophe. Aux épreuves écrites, 17 étaient inscrits pour le Certificat du 2^{me} Degré, et 16 pour celui du 1^{er} Degré. Admissibles 29, qui ont subi avec succès les épreuves orales. Les noms seront publiés au prochain palmarès de chaque école.

Disons que l'ensemble des résultats a été satisfaisant. Dans la commission des examens, MM. Delisle, président, et J. Lefèvre ont représenté le Comité de l'Enseignement libre.

Sur six candidats qui se sont présentés devant la commission officielle pour obtention du Brevet élémentaire, Mlle Simone Favereau a été déclarée admise.

« *L'homme le plus fort du monde.* » — C'est sous cette étiquette prometteuse qu'est arrivé à Saint-Pierre le professeur américain Secley. De flamboyantes affiches annonçaient, pour le mardi, 19 juin, un spectacle sensationnel de tours de force. Il y eut des sceptiques : on n'aime pas, à Saint-Pierre, les spectacles à bluff, surtout quand ils sont donnés par des étrangers auxquels est prêtée gracieusement la salle municipale des fêtes. Il paraît que les N°s du programme n'ont guère enthousiasmé les spectateurs. Et pour rester dans la vérité, il faut dire qu'il y a eu un spectacle inattendu : lancement sur la scène de projectiles divers... inoffensifs. Mais le *businessman* ne se laissa pas déconcerter ; il avait recueilli une belle recette, et cela semblait lui suffire.

Cela semblait même l'avoir encouragé, puisqu'il fit annoncer, quelques jours plus tard, une nouvelle séance. Au programme, entre autres titres alléchants, figurait : « Le saut de la mort ». Il y eut encore des curieux pour aller voir, mais en plus petit nombre. Et ceux-ci, finalement, se retirèrent avec l'impression que le « professeur » est doué d'une belle puissance musculaire et d'une remarquable souplesse, mais qu'il ne donne pas pour l'argent qu'il ramasse.

Feu de brousse. — Le samedi, 23 juin, on ne sait comment, le feu a pris à la Vigie. Activé par une forte brise nord-ouest, il n'a pu être maîtrisé par les ouvriers occupés actuellement aux travaux entrepris pour l'adduction



de l'eau à Saint-Pierre ; et il a ainsi ravagé toute la montagne pendant la journée du 24 juin. Comme c'était un dimanche, les Saint-Pierrais ont eu là une attraction peu ordinaire ; et nombreux ont été les promeneurs du côté de l'incendie. Le feu s'est éteint dans la nuit.

Abordage. — Encore un malheur dû à la brume qui règne dans nos parages. Le voilier « St-Clément », de la « Morue française » a été abordé, le 3 juillet, par le « Marité », de Fécamp, et a coulé aussitôt. L'équipage a été recueilli par le navire abordeur et ramené à Saint-Pierre, moins un homme qui a péri dans les flots.

Effets de la foudre. — Les orages sont rares à Saint-Pierre. C'est donc exceptionnellement que, le jeudi matin, 5 juillet, il y a eu des éclairs suivis de coups de tonnerre. Des dégâts ont été constatés dans plusieurs maisons. Chez M. L. Dupont, l'appareil téléphonique a été brisé. Chez MM. Roulet et H. Dagort, les lampes électriques ont été brûlées. Chez M. Théault, une boule de feu est tombée sur le poêle et a éclaté avec bruit. A l'église, on a perçu quelques étincelles avec des éclatement secs, sans que, par ailleurs, les installations électriques aient été endommagées.

Le « Pro Patria. » — Notre ancien vapeur postal a quitté définitivement la Colonie, le vendredi 6 juillet, après treize ans de loyaux et souvent très durs services dans nos parages. Il va, dit-on, naviguer dans la Méditerranée où il ne connaîtra plus ni le pourdrin, ni les glaces.

Encore deux naufrages. — Le 11 juillet, à 11 h. lagoëlette « Guitou » chargée de charbon, surprise par la brume et poussée par un très fort courant, s'est échouée sur la dune de Langlade. L'équipage est sauf, mais le bateau et son chargement sont perdus.

Le trois-mâts « Frileuse », en pêche sur les Bancs, a été coupé en deux le 11 juillet par le vapeur « Nérissa » en route pour St-Jean de Terre-Neuve. L'équipage a été recueilli par le Nérissa qui le déposera à Ste-Jean d'où il sera ramené à St-Pierre.

Départ du R. P. Lemoine. — Le Directeur du Collège St-Christophe a été appelé en France pour affaires de famille. Il a quitté Saint-Pierre jeudi, 12 juillet, à bord du vapeur « Bois Rosé » qui se rend directement à Fécamp. Un séjour de trois ans parmi nous l'avait fait hautement apprécier pour ses qualités d'intelligence et de cœur ; rien détonnant alors qu'il soit vivement regretté. Il est probable que c'est le R. P. Poisson qui prendra sa succession au Collège où il a déjà exercé les fonctions de directeur.

La fête du 14 Juillet. — Le beau temps s'est mis de la partie, ce qui n'avait pas eu lieu le jour de la fête nationale de Jeanne d'Arc. Aussi a-t-on profité



largement, à Saint-Pierre, des distractions annoncées depuis plusieurs jours par des grandes affiches jaunes. Disons que la Municipalité a bien fait les choses.

Dans la matinée, un concours de tir a eu lieu au Stand de la route Iphigénie. Parmis les vainqueurs, MM. Eug. Goupilliére, P. Luberriaga, Jos. Lefèvre, R. de la Villefromoy, ont remporté les premiers prix.

Dans la soirée, à 13 h., on a continué le programme, avec courses de bicyclettes (1^{er} prix : M. F. Guéguen) ; course de chevaux (1^{er} prix : M. A. Artano) ; match de Jeu de Paume au fronton du Zazpiack-bat (prix : MM. P. Gogny et E. Sarrazola) ; match de Foot-ball entre équipes de l'A. S. S. P. (Association Sportive Saint-Pierraise), Rouges et Blancs, spécialement constituées pour la circonstance. Après le coup d'envoi donné par M. le Gouverneur, la partie s'est déroulée avec des alternatives de succès et de revers pour chaque camp ; et finalement les Blancs l'ont emporté de justesse, par 5 buts à 4.

A partir de 16 h., il y a eu des jeux divers : mât de cocagne, tourniquet, courses en sac, courses à pied, etc. A 21 h., le Cinéma a donné une représentation sur la place du Gouvernement; puis après un superbe feu d'artifice, une retraite aux flambeaux a marqué la fin des réjouissances en plein air, pendant que les fervents de la danse se sont retrouvés dans les salons du Gouvernement et dans la salle municipale des Fêtes.

Voyage de Monseigneur. — Le dimanche, 15 juillet, on a annoncé au prône de la Messe le prochain voyage de Monseigneur au Canada, accompagné de M. l'Abbé Houée, professeur au Collège St-Christophe. Ce dernier sera ordonné diacre (26 juillet) et prêtre (29 juillet) dans la chapelle du Collège St-Alexandre, à Ironside, près Ottawa. Retour par le courrier du 13 août ; et solennité de la Première Messe de M. Houée le jour de l'Assomption.

Mouvement des passagers. — ARRIVÉS, le 17 juin, par le « Farnorth » : MM. W. Evenou, J.-B. Légasse, P. Lebailly ; Mme F. Lechevallier ; Mmes Curet, Évenou, Roblot, J. Vigneau.

PARTIS, le 21 juin, : MM. Myette, E. Norgeot ; M. et Mme E. Gautier et enfant ; Mmes Ithurrart, A. Poirier ; Mlle L. Poirier.

ARRIVÉS, le 22 juin : par le vapeur « Cabot Cower » M. Pierre Gervain ; Mlle Em. Marsoliau.

ARRIVÉS, le 1^{er} juillet, par le « Farnorth » : M. E. Vigneau ; M. et Mme F. Lebreton et enfants ; Mme Delépine.

PARTIS, le 5 juillet : MM. E. Briand, H. Morazé ; M. et Mme Lemeac-Vigneau, A. Miller et enfant ; Mme Ithurrart ; Mlle Lebailly.

ARRIVÉS, le 15 juillet : MM P. Cantaloup, P. Lavissière, J. Michel, E. Norgeot, C. Ozon, A. Rosse ; Mmes F. Cormier, S. Etcheverry, M. Larroulet, H. Ollivier, E. Poirier, L. Poirier ; MM. et Mmes Batailler et enfant ; Delamaire ; Folquet et enfant ; Ropers ; Mlle Michel.



Un peu de notre Histoire (52)

AINSI que nous l'avons vu, M. Danseville, commandant de la Colonie depuis 1790, avait présidé les réunions de l'Assemblée de la Commune, à Saint-Pierre, à la grande satisfaction des habitants. Un changement allait se faire à l'occasion de l'arrivée sur rade de la frégate « Richemont » commandée par M. Pellegrin, chef de la Station de Terre-Neuve. Dans une réunion à l'église le 8 juillet 1792, « l'an quatrième de la Liberté », M. Pellegrin déclara que « conformément aux lois et formes décrétées par l'Assemblée Nationale, le commandant de la Colonie ne devait pas présider l'Assemblée de la Commune à Saint-Pierre ». En conséquence M. Danseville donna sa démission de président et fut remplacé, pour une période de six mois, par M. Bordot, jusque là secrétaire de la commune.

Dans une réunion suivante, le 29 juillet, le sieur Gachot fut élu secrétaire. Il ne resta pas longtemps en fonction, car dès le 19 octobre il donna sa démission et « se retira, dit le procès-verbal, d'une manière aussi peu réfléchie que généralement désapprouvée ».

L'Assemblée du 8 janvier 1793 renouvela au sieur Bordot son mandat. « Dans la même séance, dit le procès-verbal, plusieurs citoyens ont témoigné qu'il était convenable de déffendre encore cette année les Mascarades ainsi que de tirer des coups de fusil pendant la nuit ; et il a été arrêté unanimement que le Président requérerait M. Danseville commandant, au nom de la Commune, de vouloir bien en conséquence faire renouveler sans délai les déffenses qui ont été ci-devant publiées à ces deux égards. »

Le 7 avril 1793, « l'an deuxième de la République française », l'assemblée de la Commune commença par désigner un secrétaire *ad hoc*, en remplacement du sieur Gachot : le citoyen Edouard Dupleix Silvain fut choisi.

Le procès-verbal rend ainsi compte de cette réunion :

D'après la motion faite par les citoyens Martin, Fuec et autres, il a été délibéré sur les changements qu'il était indispensable de faire au Pavillon de la Commune, vu celui survenu dans l'Empire français, actuellement constitué en République : Arrêté, que tous les attributs quelconques de la royauté qui se trouvent sur le dit Pavillon en seront effacés sur le champ, et qu'on y substituera d'autres, le plus possible relatifs à la République française ; que la légende latine sera traduite en français, ainsi qu'il suit : « Au Dieu de la Paix, d'un consentement unanime ».

Sur la proposition faite à l'Assemblée par le Citoyen Président, à la



demande des citoyens Letiec, Hulier, L. Lemale, Fuec, Bougon et Lavaguère, la dite proposition convertie en motion par un membre, l'Assemblée a arrêté :

Que demain huit du courant, à l'issue des Vêpres, on fera la plantation de l'arbre de la Liberté, dans l'endroit adopté par l'Assemblée sur la place publique au-dessus de la calle ;

Arrêté que tous les citoyens sont invités d'arburer leur pavillon pendant le dit jour de demain ; et sur la motion du citoyen Longueville, arrêté qu'ils sont également invités d'illuminer les façades de leurs maisons depuis sept heures du soir jusqu'à neuf heures au moins.

Le citoyen Martin ayant offert une Barrique de Rum pour rafraîchir les citoyens ouvriers, travailleurs et autres qui iraient chercher la brousse destinée à former le feu de joie projeté par le citoyen Président, et l'offre ayant été acceptée par l'Assemblée : Arrêté que deux commissaires prudens sont chargés de la distribution de la dite Barrique.

Sur les motions respectives faites par divers membres de l'Assemblée et passées aux voix : Arrêté que douze Citoyens de ligne et le même nombre de Citoyens habitans sous les armes, accompagneront l'Arbre cherri.

Arrêté que le Citoyen Président et le Citoyen Commandant ouvriront la marche.

Arrêté que le Président est autorisé à nommer les douze citoyens-soldats qui escorteront l'Arbre de la Liberté, ainsi que les deux citoyens pour porter le Pavillon, et les deux commissaires pour la distribution de la Barrique de rafraîchissement.

Arrêté qu'aussitôt la plantation faite de l'Arbre de la Liberté, le Président prêtera le serment de soutenir la Liberté et l'Égalité, etc. et que tous les citoyens le prêteront également en disant : « Je le jure ».

Arrêté enfin que l'Assemblée est convoquée pour dimanche quatorze du présent mois, à l'effet d'y être procédé à la nomination au scrutin d'un secrétaire de la Commune.

Le Président ayant levé la séance, le présent procès-verbal a été clos et signé du Président et Secrétaire *ad hoc* jour et ans susdits.

BORDOT,
président

Dupleix SILVAIN,
secrétaire *ad hoc*,





Chronique de l'Île-aux-Chiens

(DU 15 JUIN AU 15 JUILLET 1928)

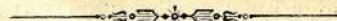
BAPTÉMES. — Ont été baptisés et sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 6 juillet : René-Léon-Fernand GUILLAUME. Parrain : Fernand Saliou ; marraine : Léonie Nicolas. — Le 15 juillet : Eugénie-Madeleine-Gracieuse CHATEL. Parrain : Elie Rio ; marraine : Madeleine Tillard.

La pêche. — Jusqu'ici elle a été généralement fructueuse, à l'Île, quoique le capelan ait disparu brusquement et que l'encornet se soit fait attendre quelques jours.

Fête nationale du 14 Juillet. — L'usage est de participer aux réjouissances de la ville autant que les occupations le permettent et d'aller en pêche, si le temps est favorable. C'est ce qui est arrivé encore cette année, cela n'a pas empêché les cloches de sonner, ni le pavillon de flotter à la mairie, ni les écoliers de jouir d'un congé.

Séchage du capelan. — C'est une opération délicate et longue qui exige du beau temps. Cependant les successeurs de l'ancienne Maison Huet ont trouvé le secret de se passer du soleil, en utilisant pour le capelan le séchoir artificiel, préparé pour la morue.



A Saint-Pierre. — Objets perdus, Objets trouvés.

Objets trouvés à l'église : *Livres de messe, chapelets, sacs à mains, gants etc.* — Les réclamer chez le Frère Sacristain.

Objets trouvés en ville, et déposés à la Mairie (Bureau de Police) où l'on peut les réclamer tous les jours entre 13 et 14 h. . .

Objets perdus. — *Une épingle de cravate en or (dollar américain). — Un trousseau de clefs. — Une broche en or.*

N. B. — Les personnes rentrées en possession d'objets perdus ayant motivé une insertion au *Foyer paroissial* voudront bien faire une offrande pour les Oeuvres de la paroisse.



A VENDRE : A la Maison des Oeuvres de Mer

Vêtements huilés à très bas prix.



Promenade botanique

à travers les Iles St-Pierre et Miquelon (3)



Encore les ERICACÉES. — Parmi les plantes intéressantes, surtout dans notre pays, plusieurs portent le nom générique de THÉS. C'est ainsi que le *Phalerocarpus serpulifolia* (D C.), connu sous le nom de THÉ D'ANIS, est recherché à la fois pour ses feuilles et pour ses fruits. Ses feuilles très petites, hérissées de petits poils noirs, ont une odeur douce et suave ; elles sont employées en infusions. Avec ses baies blanches ovoïdes, participant de l'odeur agréable de la plante, on obtient par macération dans l'eau-de-vie une liqueur nommée ANIS DE MONTAGNE.

La *Gaultheria procumbens* (L), THÉ DE LA MONTAGNE. Les deux ou trois larges feuilles obovales qui terminent ses petits rameaux et qui donnent une infusion différant très peu, soit par le goût, soit par l'odeur, de celle que fournit le Thé d'Anis, prennent peu à peu la couleur rouge, couleur toujours plus marquée sur la face inférieure, et qui a valu à la plante le nom de THÉ ROUGE. C'est de cette plante qu'on retire aux Etats-Unis l'essence de *wintergreen*, fort usitée dans la pharmacie américaine pour aromatiser les sirops.

Le THÉ DE JAMES est fourni par le *Ledum latifolium* (Ait) ; on le regarde comme très inférieur au Thé Rouge et au Thé d'Anis. Ses feuilles que recouvre d'un côté un épais duvet lanugineux, de couleur rousse ou blanche suivant qu'elles sont plus ou moins âgées, ont un goût de poudre à vers qui n'a rien d'agréable.



Chez nous !

Pendant l'été, c'est l'encornet qui donne. Ce mollusque est proche parent de la seiche ; la morue en est pour le moins aussi friande que du capelan.

De la mi-juillet à la mi-septembre, la rade de Saint-Pierre se couvre chaque soir d'une multitude d'embarcations, tassées les unes auprès des autres dans le coin où l'encornet a fait son apparition. On a vite réalisé une ample provision de boëtte pour la prochaine sortie en haute mer.

Après l'encornet, c'est le hareng qui foisonnera dans les eaux de Saint-Pierre et Miquelon, et procurera à la morue un nouveau menu.



Chronique de Miquelon

(DU 15 JUIN AU 15 JUILLET 1928)

Depuis le dernier N° du *Foyer paroissial*, il n'y a eu ni baptême, ni mariage, ni sépulture.

Belle capture. — Le jeudi 21 juin, le « d'Angeac » ayant à son bord MM. Nirpot chef de service de la Marine, Emin chef de détachement, et M. Bouroult, surprenait les goëlettes anglaises, en flagrant délit de pêche sur les côtes de Miquelon. Se détournant de sa route habituelle, le « d'Angeac » avait contourné notre île par la Pointe-Plate, et remontait vers Miquelon en suivant la côte « ouest ». Vers 10 heures, il arrivait à Miquelon ; sur sa route, il avait cueilli 9 goëlettes. A chacun des capitaines arrêtés fut infligée une amende variant de 20 à 25 dollars. La punition a porté des fruits : dans la quinzaine qui a suivi, les goëlettes malfaisantes n'ont pas reparu ; mais depuis une huitaine de jours, voici qu'elles reviennent : on en comptait 10 le soir du 13 juillet en pêche dans les parages de Pousse Trou.

La pêche. — Elle continue peu brillante, comme à son début. Les résultats de la dernière quinzaine de juin ont été presque nuls. La 1^{re} quinzaine de juillet paraît moins mauvaise ; il s'en faut cependant qu'elle soit bonne. Les pêcheurs expriment leur déception en disant : « Ce ne sont pas des marées de capelan ».

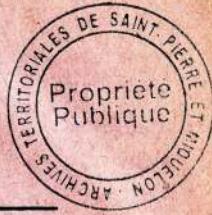
Autres travaux. — Le séchage du capelan a été contrarié par une période de temps brumeux. Une brume persistante a occasionné de la perte dans le 1^{er} capelan avant qu'il fût séché à point. La quantité de capelan séché s'annonce comme inférieure à celle des années passées.

Autre contre temps dans les jardins, la croissance est arrêtée par suite de la sécheresse. Une autre calamité s'ajoute : des vers de terre, sorte de chenilles, coupent les légumes, à leur sortie de terre, les choux principalement ; ils travaillent avec la sécheresse à faire le désert des jardins.

Epidémie sur les chiens. — Au repos, pendant la pêche, les chiens viennent de subir une épidémie qui va réduire leur nombre ; presque tous sont touchés, et déjà le nombre des victimes paraît approcher la centaine.

A VENDRE : Un terrain sur la Route du Cap.

S'adresser à M. Corouge.



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES C°

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.250.000 FRANCS

Rue du Littoral

Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - CIMENT - BOIS

Fournitures pour la Marine

CONSIGNATION: NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES MARBRERIES GÉNÉRALES

GORDON DE PARIS - REPRÉSENTANTS

DES MOTEURS AMÉRICAINS L. A.

Magasin de détail: Angle des Rues Nielly et du Barachois

Graines de Semences

Fleurs et Légumes

Engrais insecticides spéciaux

P. LE TIEC, à St-Pierre.

Farines

Demandez la marque

« Royal Household »

Dépot chez H.-A. PATUREL

Représentant

The Ogilvie Flour Mills Co
Montréal

HOTEL ROBERT

Quai de la République

Mme Vve Bailly

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries
Fourrures - Parfums.

AVIS A TOUS CEUX QUI ONT LA BARBE DURE

Demandez à vos fournisseurs

les Lames Spéciales

KIRBY BEARD

H.-A. PATUREL

Commissions - Consignations

Gros & Détail

Alimentation, Vins, Liqueurs,
Tissus, Confections, Chaussures,
Parfums de Luxe, Farines, Grains, Foin.

TELEPHONIE SANS FIL

Postes complets de 1 à 8 lampes

Hauts Parleurs - Piles - Accus

Toutes pièces détachées

A « L'ART MODERNE »

Agrandissements - Reproductions

Transformations photographiques

Demandez renseignements & références

F. Olano

P. Le Tiec

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

Une Auto

A vendre

S'adresser à Leroux-Deschamps.

Joseph Girardin

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.

**SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)****« NEW-YORK STORE »
— MAISON POUR L'HABILLEMENT —**

VÉTEMENTSetConfections- Costumes pour Hommes, Dames, Enfants
Robes pour Dames, Fillettes, Enfants - Manteaux-Chapeaux
Layettes-Bonneterie-Lingerie-Echarpes-Bas et Chaussettes-Cravates
Gants-Chaussures-Sweaters-Chemises - Mouchoirs - Tabliers en caoutchouc - Serviettes « Eponges » - Toiles cirées - Brosserie - Maroquinerie
Parapluies - Bijouterie simili-Parfumerie Confiserie-Articles de toilette
Verreries-Articles de bazar-Quincaillerie-Articles de ménage-Malles
Valises-Articles de bureau-Jouets-etc, etc.

Grand choix de Nouautés Françaises et Américaines.

Pas de Commission -- Pas de Consignation -- Pas de Représentation.

Vve Andrieux et Fils

Rue du Barachois

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries

Bois du Canada.

Commission - Importation - Exportation - Représentation.

Agents exclusifs: Vins de Bourgogne et Cassis (Vial et Cie, Belleville-s-Saône). - Vins de Bordeaux (Descas, Bx) -- Vermouth Cinzano.

Pension-Restaurant

*Mme Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.*

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes - Oeufs, etc. Fournisseur des navires.

A. MAUFROY

Quai de la République.
Commission - Représentation - Importation - Exportation.

**LA « MORUE FRANÇAISE »
& SÉCHERIES DE FÉCAMP**

*Sous-Agence Nord
Denrées de toutes sortes.*

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

A. Dugué

Boucherie — Charcuterie — Légumes — Oeufs, etc. — Fournisseur des navires.

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

Le meilleur des reconstituants**VIN DU CAP CORSE**

recommandé aux personnes faibles
Se trouve dans les principales épiceries

PIERRE COGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

**La « Morue Française »
& Sécheries de Fécamp**

Armement à la grande pêche et au long-cours. Service postal entre St-Pierre et le Canada. Approvisionnements généraux



SAINT-PIERRE (Iles St-Pierre et Miquelon)

HOTEL LALANNE
QUAI DE LA RONCIÈRE

Lespagnol Frères
QUAI DE LA RONCIÈRE

Appareils de chauffage en tous genres.
Pose de prises d'eau. Spécialités d'installations de salles de bains et de cabinets inodores.

Boulangerie L. LEFRESNE

Fourniture de pain pour la ville et les navires - Pain de fantaisie
Ouvert à toute heure.

C. P. Chartier et Cie,
Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

A Louer

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co
Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims - Champagnes
Fournier-Demars de Bourges -
Liqueurs.

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole - Ship brokers - Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs - Alimentation - Articles de fumeurs - Sacs et papiers d'emballage - Cigarettes Nationales.

PÉCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions - Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

Julien MORAZÉ
Quai de la Roncière.

*Armement - Commission - Consignation - Alimentation
Liqueurs - Confections - Chaussures
Fournitures en tous genres*

REPRÉSENTANT

Cognac : Maison Bisquit - Dubouché, Jarnac

Champagne : V^e Cliquot - Ponsardin, Reims

Vins fins : Roseheen et C^e, Bordeaux

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Morues. Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Motor Co, Connecticut.

Imprimerie du « Foyer Paroissial »

Cartes de visite. — Lettres d'invitation et autres travaux d'impression.
S'adresser à l'Imprimerie.



SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège social à TORONTO, Canada.

Actif au delà de 500 Millions de dollars.
Capital versé : 20 Millions de dollars.
Fonds de réserve : 20 Millions de dollars.

Affaires de Banque en Général

585 Succursales au Canada, et dans les pays suivants :

TERRE-NEUVE, YUKON, ANTILLES ANGLAISES,
CUBA, MEXIQUE, ETATS-UNIS et ANGLETERRE.

Correspondants dans toutes les parties du monde

Pour la France en particulier :

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT, BARCLAYS BANK
(FRANCE) LIMITED, CRÉDIT COMMERCIAL, CRÉDIT
LYONNAIS, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

NOUS acceptons des dépôts en DOLLARS ou en FRANCS
sur lesquels nous payons les intérêts dans notre département
d'Epargnes. Ils sont remboursables à vue sans frais.

Consulez-nous pour vos envois d'argent, placements, etc.
Nous apportons les mêmes soins à toutes les transactions,
quelle que soit leur importance.

Heures de Bureau :

Matin : De 10 h. à 11 h. 30. Soir : De 1 h. à 4 h.

Agence de ST-PIERRE & MIQUELON

G. D. DALLAIRE.

Directeur.